

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Mars 2014

**OBJET : NOMBRE DES ADJOINTS**

Nombre de membres : **11**
 Afférents au conseil : **11**
 En exercice : **11**

Date de la convocation : 26/03/2014
 Date d'affichage : 29/03/2014
 Ayant délibéré : 11 Votes Pour : 11

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf mars, à 9 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'Olivese, sous la Présidence de M. Jean-Luc MILLO, Maire de la Commune d'OLIVESE.

Mme CIPRIANI Marie Louise a été élue secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient présents
M. MILLO Jean-Luc	M. MANTESE Jean François
M. CIPRIANI Jean-Marie	M. POLI Pierre Antoine
Mme MICHELETTI née MARTINO Jeanne	
M. BRUNETTI Alain	
Mme OBENSAUS née DURAND Isabelle	
Mme CIPRIANI née GIACOMETTI Marie Louise	
M. MARTINO Enzo	
Mme GUIQUET Sandra	
M. POLI Jean Baptiste	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-2, L.2122-2-1, L. 2122-3,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Considérant que le Conseil Municipal étant composé de 11 membres, le nombre de poste d'adjoints au Maire ne peut excéder 3,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à l'unanimité de fixer à 3 le nombre de postes d'adjoints au Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE
 Le 31 Mars 2014

Le Maire,
 Jean-Luc MILLO,

